

# **PREFECTURE DE LA LOIRE**

## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° SPECIAL - 53**

**Date de parution : 27 octobre 2009**

**SOMMAIRE DU RAA SPECIAL N° 53 DU 27 OCTOBRE 2009**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
***TRÉSORERIE DE SAINT ETIENNE MUNICIPALE***

**DÉCISION DU 19 OCTOBRE 2009 PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE..... 3**

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
***RECETTE DES FINANCES DE ROANNE***

**DÉCISION DU 5 SEPTEMBRE 2009 PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE..... 4**

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## TRÉSORERIE DE SAINT ETIENNE MUNICIPALE

### DÉCISION DU 19 OCTOBRE 2009 PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

La trésorière de Saint Etienne Municipale, gérante intérimaire

VU la décision du 29 septembre 2009, nommant Madame Madeleine VIAL, trésorière principale, gérante intérimaire,

#### DÉCIDE :

##### Article 1 : délégation générale

Stéphane BUISSON, Inspecteur du Trésor public, Marie-Claude DALMAS, contrôleuse principale du Trésor Public, Brigitte CUISNIER, Gisèle PERBET, contrôleuses du Trésor Public, Annie ZEDDA, agent de recouvrement du Trésor Public reçoivent pouvoir de gérer et d'administrer, pour moi et en mon nom, la trésorerie de Saint Etienne Municipale, d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion leur est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'effectuer les déclarations de créances en matière de procédure collective d'apurement du passif et d'agir en justice en mes lieux et place, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Trésorerie Générale les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de me représenter auprès des Agents de l'Administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, je leur donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la trésorerie dénommée, entendant ainsi transmettre aux mandataires tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui me sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que mes mandataires auront pu faire en vertu de la présente procuration.

NOM PRENOM	signature
BUISSON Stéphane	
DALMAS Marie-Claude	
CUISNIER Brigitte	
PERBET Gisèle	
ZEDDA Annie	

##### Article 2 : délégation spéciale délais de paiement SANS OBJET

Monsieur, Madame *X, grade*, mandataires spéciaux, reçoivent délégation pour accorder des délais de paiement aux conditions suivantes :

NOM PRENOM	Conditions de délégation	signatures

##### Article 3 : délégation spéciale remises majoration SANS OBJET

Monsieur, Madame *X, grade*, mandataires spéciaux, reçoivent délégation pour accorder les remises de majoration aux conditions suivantes :

NOM PRENOM	Conditions de délégation	signatures

#### Article 4 : délégation spéciale divers

Mesdames Line JERROLD, contrôleuses du Trésor Public, Martine FAVEROT, Marie-Thérèse MOULEYRE agents de recouvrement du Trésor Public, mandataires spéciaux reçoivent délégation pour effectuer les tâches suivantes :

NOM PRENOM	Nature délégation	signatures
JERROLD Line	Déclaration de recettes	
MOULEYRE Marie-Thérèse	Déclaration de recettes	
FAVEROT Martine	Déclarations de recettes	

Article 5 : la présente délégation annule et remplace la délégation de signatures en date des 2 janvier 2007 (CUISNIER et DALMAS), 1<sup>er</sup> septembre 2008 (BUISSON) et 4 janvier 2009 (ZEDDA).

Article 6 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat du département de la Loire .

Fait à Saint Etienne , le 19 octobre 2009  
La Trésorière Principale, Gérante Intérimaire  
**MADELEINE VIAL**

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

### *RECETTE DES FINANCES DE ROANNE*

#### DÉCISION DU 5 SEPTEMBRE 2009 PORTANT DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

Le Receveur des Finances de Roanne

VU la décision du 22 avril 2009 confiant la gestion de la Recette des Finances de Roanne à M. Michel CAVEY,  
VU la délégation du 02 septembre 2009,

#### DÉCIDE :

##### Article 1 : délégation générale

Madame Anne-Sophie CHAMBON, Inspectrice , et Monsieur Pierre-Adrien LAPEYRE, Inspecteur, reçoivent pouvoir de gérer et d'administrer, pour moi et en mon nom, la Recette des Finances de Roanne , d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion leur est confiée, d'exercer toutes poursuites, d'effectuer les déclarations de créances en matière de procédure collective d'apurement du passif et d'agir en justice en mes lieux et place, d'acquitter tous mandats, et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, d'opérer à la Trésorerie Générale les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, de me représenter auprès des Agents de l'Administration des Postes pour toute opération.

En conséquence, je leur donne pouvoir de passer tous actes, d'élire domicile et de faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la trésorerie dénommée, entendant ainsi transmettre aux mandataires tous les pouvoirs suffisants pour qu'ils puissent, sans mon concours, mais sous ma responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui me sont confiés.

Prendre l'engagement de ratifier tout ce que mes mandataires auront pu faire en vertu de la présente procuration.

NOM PRENOM	signature
LAPEYRE Pierre-Adrien	
CHAMBON Anne-Sophie	

**Article 2 : délégations spéciales divers:**

Madame Colette MARTINON, Contrôleur Principal, Madame Marie-Pierre FAYOLLE, Madame Martine GOBELET, Monsieur Jean-Luc CHERVIN, contrôleurs, ainsi que Madame DEVEAUX Corinne, Monsieur Gilles MOULARD, et Monsieur Eric Forestier, Agents d'Administration, mandataires spéciaux reçoivent délégation pour effectuer les tâches suivantes :

NOM PRENOM	Nature délégation	signatures
MARTINON Colette	Signature des récipicés, déclarations de recettes, reconnaissances de dépôts, avis de visa de chèques, chèques sur le Trésor, chèques sur le compte courant du Trésor à la Banque de France, chèques postaux, endos et acquits de chèques de toute nature, opérations courantes de portefeuille	
FAYOLLE Marie-Pierre		
GOBLET Martine		
CHERVIN Jean-Luc		
MOULARD Gilles	Signature des récipicés et quittances	
DEVEAUX Corinne		
FORESTIER Eric		

**Article 3 :** la présente délégation annule et remplace la délégation de signature en date du 02 juin 2009

**Article 4 :** La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etat du département de la Loire .

Fait à Roanne, le 05 septembre 2009  
 Le Receveur des Finances  
**Michel CAVEY**